

Conditions Générales du Programme de Parrainage Lyf

DESCRIPTION

Ce Programme consiste à offrir au Parrain déjà Utilisateur de l'application Lyf Pay et à ses Filleuls des bons d'achat utilisables via l'application chez les Commerçants Partenaires, selon les conditions fixées ci-dessous. L'Utilisateur est informé du montant du bon d'achat via la rubrique « Parrainer un ami » de l'application.

CONDITIONS

Les Filleuls doivent être majeurs, et leur premier achat avec l'application Lyf Pay doit être d'un montant minimum égal au double du montant du bon d'achat, tel que précisé dans la rubrique « Parrainer un ami ». Un même Parrain a la possibilité de parrainer autant de Filleuls qu'il le souhaite. Les Filleuls ne peuvent être parrainés qu'une seule fois. Les bons d'achat ont une durée de validité limitée et leur montant est susceptible d'évoluer au cours de l'opération de parrainage.

Lyf se réserve à tout moment le droit de supprimer, d'écourter, de proroger ou modifier l'opération de parrainage sans que sa responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit. Le cas échéant, les Utilisateurs de Lyf Pay sont informés de l'arrêt temporaire du Programme de Parrainage via la rubrique "Parrainer un ami" de l'application.

Si des irrégularités sont constatées dans l'utilisation du programme, Lyf se réserve le droit d'annuler les bons d'achat attribués et non encore utilisés.

MODALITES

Pour transmettre le code de parrainage aux Filleuls de son choix, le Parrain doit ouvrir le menu situé en haut à gauche de la page d'accueil de son application Lyf Pay et appuyer sur « Parrainer un ami » pour retrouver son code parrainage. Il peut ensuite communiquer son code parrainage de la manière de son choix. Il peut notamment transmettre son code parrainage via Lyf Pay en appuyant sur « Partager mon code » puis choisir le ou les canaux de communication. Suivant le canal choisi des frais supplémentaires peuvent être perçus par son opérateur. Les Filleuls recevront un message de leur Parrain avec le code de parrainage ainsi que les liens leur permettant de télécharger l'application Lyf Pay et de bénéficier d'un bon d'achat.

Pour bénéficier du bon d'achat, les Filleuls devront entrer le code envoyé par le Parrain dans le menu « Saisir un code » accessible depuis le menu situé en haut à gauche de la page d'accueil de Lyf Pay. Le Parrain recevra son bon d'achat dès que le Filleul aura saisi son code de parrainage et réalisé un premier achat du montant minimum fixé.

Les montants des bons d'achats du Parrain et du Filleul seront ceux en vigueur au jour de la saisie du code de parrainage par le Filleul. Toutefois ces bons d'achat ne seront attribués que si le programme de parrainage est toujours en cours au jour de la saisie du code par le Filleul.